

tenue sous la présidence de Monsieur Labouysse, assisté(e)
de Madame René et Monsieur Bouju, Conseillers
En présence de Monsieur Met, Rapporteur public
Madame Salladain, Greffière

09 heures 45

01) DOSSIER N° 2105325 RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju

Titre de l'affaire Demande de condamner le centre hospitalier universitaire de Brest à les indemniser des suites des préjudices subis après l'hospitalisation du requérant

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur Madame Madame	SAS PAYEN-CARTRON AVOCATS SAS PAYEN-CARTRON AVOCATS SAS PAYEN-CARTRON AVOCATS
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU FINISTERE	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BREST	CABINET D'AVOCATS BERTRAND MAILLARD
Intervenant	RELYENS MUTUAL INSURANCE OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX	CABINET D'AVOCATS BERTRAND MAILLARD SOCIETE D'AVOCATS SAIDJI & MOREAU

09 heures 45

02) DOSSIER N° 1802566 RAPPORTEURE: Madame Catherine René

Titre de l'affaire Demande de condamner le centre hospitalier intercommunal de Redon et l'ONIAM à les indemniser des préjudices subis en raison des fautes commises par cet établissement lors de l'accouchement du 13 octobre 2017

Nom des parties

Demandeur

Monsieur

Intervenant

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE
GAN ASSURANCES

Défendeur

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON CARENTOIR
OFFICE NATIONAL D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS
MEDICAUX

Représentants des parties

SELARL DIMITRI PHILOPOULOS (Cour)

SOCIETE D'AVOCATS BOIZARD

SOCIETE D'AVOCATS BIROT- RAVAUT ET ASSOCIES

Arrêté le 03/10/2024

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Labouysse, assisté(e)
de Madame René et Monsieur Bouju, Conseillers
En présence de Monsieur Met, Rapporteur public
Madame Salladain, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2102500	RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 21 janvier 2021 par laquelle la directrice générale du centre hospitalier universitaire de Rennes a refusé de reporter sur l'année 2021 les heures mutualisées et non utilisées par le groupement syndical pendant l'année 2020, ensemble la décision du 25 mars 2021 rejetant son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GROUPEMENT DEPARTEMENTAL SANTE FORCE OUVRIERE D'ILLE ET VILAINE	SOCIETE D'AVOCATS GRIMALDI MOLINA & ASSOCIES
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES	SOCIETE D'AVOCATS HOUDART & ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2104500	RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande d'annuler les décisions du 23 juin 2021 par lesquelles le centre hospitalier universitaire de Rennes a refusé la prise en charge au titre de la législation sur les accidents de service et les maladies professionnelles de ses arrêts de travail et soins à compter du 6 janvier 2020	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SKOR AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES	MINIER MAUGENDRE ET ASSOCIEES
03)	DOSSIER N° 2202876	RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande d'annuler le titre d'exécutoire du 14 avril 2022 du centre hospitalier universitaire de Rennes	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SKOR AVOCATS (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2301438	RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande de condamner le centre hospitalier universitaire de Rennes à l'indemniser en réparation des accidents de service dont il a été victime en déduisant la provision déjà versée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SKOR AVOCATS (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES	MINIER MAUGENDRE ET ASSOCIEES
05)	DOSSIER N° 2204172	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	demande d'annuler la décision du 5 août 2022 par laquelle le maire de Languidic l'a licencié	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS OILLIC AUDRAIN (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LANGUIDIC	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
06)	DOSSIER N° 2302799	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande de condamner la commune de Languidic à l'indemniser des préjudices subis suite a son licenciement	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS OILLIC AUDRAIN (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LANGUIDIC	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
07)	DOSSIER N° 2204820	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté du 28 juillet 2022 du SDIS 35 mettant fin à son engagement d'adjudant-chef de sapeurs pompiers volontaires	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SKOR AVOCATS (Cour)
Défendeur	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE ET VILAINE	SOCIETE D'AVOCATS MARTIN AVOCATS

